



ACACED

ATTESTATION DE CONNAISSANCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES
FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DUVIVANT
RÉVÈLE TON TALENT



DURÉE DE LA FORMATION

Variable selon le choix d'une ou de plusieurs catégories.



VOLUMES D'ACTIVITÉS

L'ensemble des formations concerne en moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 personnes dans le cadre des formations courtes.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec des entretiens et des bilans réguliers.

Elle est délivrée par la DRAAF du lieu de passage de l'attestation de connaissance. Certaines certifications professionnelles donnent une équivalence à cette attestation.

À QUI S'ADRESSE L'ACACED ?

L'ACACED s'adresse à toute personne souhaitant exercer une activité en lien avec les animaux domestiques, impliquant leur entretien ou leurs soins. Cette certification est obligatoire, que l'activité soit exercée à titre commercial ou bénévole.

PRÉ-REQUIS

- Posséder un outil numérique permettant d'accéder à la formation à distance (confort de lecture et accès internet).
- Compétences numériques, PIX niveau 1 conseillé.
- Niveau B2/C1 en français.

OBJECTIFS

Maîtriser les besoins biologiques et comportementaux des animaux de compagnie pour garantir leur bien-être en contexte professionnel. À travers les 8 domaines obligatoires (alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé, transport et sélection), ce cursus permet aux candidats de valider l'attestation de connaissances associée aux catégories visées.

DES FORMATIONS ADAPTÉES

Afin de coller à la réalité du terrain, nous structurons nos formations par catégories d'animaux. Il vous appartient de choisir la formule correspondant à votre profil, en gardant à l'esprit que toutes vos catégories pratiquées doivent être actualisées pour rester valides.

UNE CATÉGORIE	DEUX CATÉGORIES	TROIS CATÉGORIES			
Autres	Chat et autres	Chat, chien et autres			
Chat	Chien et autres	/			
Chien	Chien et chat	/			
17 HEURES	374 €	21 HEURES	462 €	25 HEURES	550 €

Le prix de la session dépend de sa durée

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les formations ACACED se font en groupe, en salle et sont animées par un formateur professionnel de notre centre de formation, spécialiste du domaine.

- 3 jours de formation pour les catégories Chien, Chat et Chien/Chat.
- 4 jours pour 3 catégories et la catégorie Autres.

Nous vous proposons plusieurs sessions de formations. Pour connaître les dates de ces sessions, contactez-nous ou rendez-vous sur <https://www.agro-campus-dijon.fr/sessions-formations-courtes>.

SUIVI PÉDAGOGIQUE ET ACCÈS À LA PLATEFORME

L'apprenant bénéficie d'un suivi pédagogique garantissant la progression et l'évaluation. L'assistance et l'accompagnement se feront par mail, par téléphone ou sur le forum de la plateforme de formation.

Une fois l'inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation dans lequel vous trouverez votre identifiant, mot de passe ainsi que le lien à la plateforme (formanum-bfc.educagri.fr). Ces codes vous permettront d'accéder à la plateforme à distance. Une fois connecté, l'accès au parcours de formation se fera par l'onglet "mes cours". Il vous suffit de cliquer dessus pour accéder au contenu de formation. La durée moyenne par chapitre est affichée à titre indicatif.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Conformément à la réglementation, l'évaluation se déroule en fin de formation par un questionnaire en ligne. L'épreuve est individuelle et d'une durée variable selon le nombre de catégories.



CONTACTS :

Besoin d'informations complémentaires ?

Franck Beaumer (responsable de la formation), Ghislaine Visse (formatrice) ou Sophie Malette (assistante de formation) sont à votre écoute au 03 80 71 80 40.

Vous pouvez également nous joindre par mail à l'adresse de votre choix : [prenom].[nom]@educagri.fr.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :



UNE ORGANISATION EN RÉSEAU

Notre centre s'appuie sur l'expertise du réseau national des lycées agricoles publics [Préférence FORMATIONS](#) et du CFPPA de Valdoie. Pour découvrir toutes nos sessions ACACED en France et outre-mer, ou pour approfondir vos connaissances sur cette réglementation, rendez-vous sur : www.formation-certificat-capacite-domestique.fr.



Cette formation est régie par l'article L. 214-6-1 du Code rural et de la pêche maritime. Elle est mise en œuvre conformément à l'arrêté du 4 février 2016 relatif à l'action de formation, à l'actualisation des connaissances et à l'habilitation des organismes de formation.

Agro 
Campus
Dijon
CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :

-  21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY
-  03 80 71 80 40
-  cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr

SCANNER
MOI



agro-campus-dijon.fr